

Chèques-repas : 10 millions d'euros de plus pour l'économie belge !

[Imprimer](#)

Création : 26 mars 2013

La proposition de loi de David CLARINVAL co-signée par la Députée Valérie WARZEE-CAVERENNE allongeant la validité des chèques repas votée à l'unanimité.

10 millions d'euros de plus pour le salarié et pour l'économie belge !

Cette **proposition de loi** a été votée à l'unanimité ce 19 février 2013 en commission des Affaires sociales de la chambre et en séance plénière du Parlement le 7 mars 2013. Elle passera de 3 mois à un an de validité.

Cette proposition a vu le jour suite à un constat : chaque année près de 10 millions d'euros sortent de notre économie.

En effet, **selon les sociétés émettrices des chèques-repas, chaque année, entre 0,3% et 0,4% des titres émis ne seraient pas utilisés faute de validité suffisante.** « *Cela représentait une perte de pouvoir d'achat dommageable pour les bénéficiaires de ces avantages. Désormais, sans que cela ne coute un euro aux contribuables, nous injectons près de 10 millions d'euros dans notre économie nationale* », indique le Député-Bourgmestre David Clarinval.

L'allongement de la validité des titres repas, ne coute rien à l'Etat et a le mérite de ne pas faire sortir de l'argent de notre économie. **Cela contribue à stimuler notre activité économique**, tout en permettant aux travailleurs bénéficiaires des chèques-repas de profiter davantage de leur rémunération. Il faut savoir que les titres repas sont distribués en Belgique à 1,3 millions de salariés en tant que rémunération alternative.

<http://www.lachambre.be/FLWB/PDF/53/2351/53K2351001.pdf>